



Commune de TILLOY LEZ MARCHIENNES

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le

ID : 059-215905969-20251002-2025_26-DE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 octobre 2025

N° 2025 / 26

NOMBRE

De conseillers en exercice **11**

De présents **08**

De votants **08**

L'an deux mil vingt-cinq, le deux octobre, le Conseil Municipal de Tilloy lez Marchiennes, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de VANDEWALLE Catherine, Maire.

Etaient présents : CATTOEN Jean-Marc, COGET Jacques, DECOOPMAN Dominique, FRUCHART Véronique, LALOY Marie-Laure, RIBEIRO—GONCALVES Artur, UYTTERHAEGEN Frédéric, VANDEWALLE Catherine,

Etaient absentes : BALLOY Clémentine, CAU Marie, LECONTE Nathalie

Un scrutin a eu lieu, Mme FRUCHART Véronique a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Mr le Préfet en date du 1^{er} août 2025 concernant la « *consultation sur le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et son vélodrome* »

OBJET :

Avis sur le projet de classement des pavés de Paris-Roubaix et son vélodrome

Ce projet prévoit de classer les secteurs pavés qui :

- Ont été emprunté au moins une fois depuis 1968
- Sont composés de pavés historiques de grande taille
- Sont relativement en bon état
- Ne vont pas faire l'objet d'un projet de macadamisation
- Sont accessibles de part et d'autre de leurs extrémités pour assurer la continuité du parcours lors de la course.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous- Préfecture le **03 octobre 2025** et de la publication en date du **03 octobre 2025**

Convocation du Conseil en date du **26 septembre 2025**

Cela représente 54 secteurs pavés entre Troisvilles et Roubaix dont 2 sont sur la commune de Tilloy-Lez-Marchiennes (secteurs 28 et 30).

Le classement concernerait uniquement le domaine public routier contenant les parties pavées sans déborder sur les parcelles privées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents approuve le projet de classement des secteurs pavés de Paris-Roubaix et son vélodrome.

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme.

**La Maire,
Catherine VANDEWALLE**

